



Bulletin académique

n°857

du 15 juin 2020



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Sommaire

Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques	
- Evaluation et vœux d'affectation des contractuels administratifs, médico-sociaux et de laboratoire pour la rentrée scolaire 2020	3
Service Vie Scolaire	
- Diplôme universitaire "adolescents difficiles"	8

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
RECTORAT DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE
DIRECTEUR DE PUBLICATION : Bernard BEIGNIER - Recteur de la Région académique Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités
REDACTEUR EN CHEF : Gérard MARIN - Secrétaire Général de l'Académie
CONCEPTION, REALISATION, DIFFUSION : Thomas PRESTIGIACOMO (☎ : 04 42 91 75 12)
ce.ba@ac-aix-marseille.fr

DIEPAT/20-857-1202 du 15/06/2020

EVALUATION ET VŒUX D'AFFECTATION DES CONTRACTUELS ADMINISTRATIFS, MEDICO-SOCIAUX ET DE LABORATOIRE POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2020

Référence : article 6 quater de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984

Destinataires : Messieurs les IA-DASEN, Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement du 2nd degré, IEN du 1er degré, directeurs de CIO, Mesdames et Messieurs les chefs de division et de service du rectorat

Dossier suivi par : Mme DUPONT (pour le rectorat) - Tel : 04 42 91 72 32 - guylaine.dupont@ac-aix-marseille.fr - Mme HEYDEL (pour les personnels contractuels de service social) - marie-aude.heydel@ac-aix-marseille.fr - Tel : 04 42 91 72 51 - Mme CAMAU (pour les départements 04, 05 et 84) - laurence.camau@ac-aix-marseille.fr - Tel : 04 42 91 72 57 - Mme BERNABEU (pour le département 13) - Tel : 04 42 91 72 46 - angelique.bernabeu@ac-aix-marseille.fr - Mme ARZUR (pour les personnels contractuels infirmiers) - Tel : 04 42 91 72 56 - sophia.arzur@ac-aix-marseille.fr - Mme SOUNA (pour les recherche-formation de laboratoire) - Tel : 04 42 91 71 43 - djamila.souna@ac-aix-marseille.fr - Mme DUBOIS (pour les recherche-formation hors BAP A et B) - Tel : 04 42 91 71 42 - sophie.dubois@ac-aix-marseille.fr

La présente note concerne les agents contractuels (CDD et CDI) employés sur le fondement de l'article 6 quater de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 pendant l'année scolaire 2019-2020.

1) Vœux d'affectation des agents en CDD et CDI pour la rentrée scolaire 2020 : annexe n° 1.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire renseigner sur le document ci-joint les vœux d'affectation des agents contractuels administratifs, médico-sociaux et de laboratoire.

2) Evaluation des agents en CDD : annexe n° 3.

Vous apporterez le plus grand soin à la formulation de l'avis porté sur la manière de servir des agents concernés.

Ces éléments sont importants et conditionnent le maintien des agents dans notre vivier.

Pour les agents en CDI, l'évaluation annuelle est désormais effectuée par la voie de l'entretien professionnel, telle que décrite dans la circulaire rectorale DIEPAT publiée au bulletin académique du 16 juin 2020. L'annexe n° 3 ne concerne donc pas les agents en CDI.

3) Les deux fiches annexes n° 1 et n° 3 doivent être adressées à la DIEPAT du rectorat.

pour le vendredi 26 juin 2020

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Gérard MARIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

**FICHE DE VŒUX D'AFFECTATION
POUR LES AGENTS CONTRACTUELS (10 MOIS et CDI)
ADMINISTRATIFS, MEDICO-SOCIAUX ET DE LABORATOIRE
ANNEE SCOLAIRE 2020-2021**
Cette fiche concerne les CDD et CDI employés sur le fondement de l'article 6 quater de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984

M. Mme

NOM D'USAGE : **Prénom :**

Date de naissance : CDD CDI

Véhicule personnel : OUI NON

Adresse permanente :

.....

Code postal : **Téléphone :** (obligatoire)

Contractuel de bureau Contractuel médico-social Contractuel de laboratoire

Affectation(s) en 2019-2020	Descriptif des fonctions (secrétariat, intendance...)

Je souhaite exercer :

A temps complet à 80 % à 50 %

Vœux pour la rentrée 2020 :

<u>Vœu n°1 :</u> Zone n°	<u>Vœu n°2 :</u> Zone n°
------------------------------------	------------------------------------

ENGAGEMENT

Je soussigné(e) _____, m'engage à accepter tout poste figurant sur la présente fiche de vœux

AUCUN REFUS NE SERA ADMIS.

FAIT A

LE

Signature

Fiche à renvoyer à la DIEPAT au Rectorat **au plus tard le 26 juin 2020.**

ZONES GEORAPHIQUES POUR L'AFFECTATION DES CONTRACTUELS 10 MOIS ET CDI
en 2020-2021

VAUCLUSE ET BOUCHES-DU-RHÔNE		VAUCLUSE ET BOUCHES-DU-RHÔNE	
Zone n° 1 AVIGNON Bédarrides Cavaillon Chateaurenard Le Pontet Montfavet Morières-les-Avignon Sorgues Vedène	Zone n° 4 SAULT Carpentras Monteux Pernes-Les-Fontaines	Zone n° 7 BOLLENE Valréas Vaison-La-Romaine	Zone n° 10 SALON-DE-PCE Cadenet Istres La Fare-les-Oliviers Lambesc Mallemort Miramas Orgon Pelissanne St-Chamas St-Martin-de-Crau Velaux
Zone n° 2 CAVAILLON Apt Cabrières Isle-sur-la-Sorgue Le Thor Mallemort Orgon	Zone n° 5 ORANGE Bédarrides Bollène Ste Cécile Les Vignes Vaison-la-Romaine	Zone n° 8 TARASCON Arles Chateaurenard St-Rémy-de-Provence	Zone n° 11 MARTIGUES Chateauneuf-les-Martigues Fos-sur-Mer Gignac Istres Les Pennes-Mirabeau Marignane Port-de-Bouc Port-St-Louis-du-Rhône Sausset St-Victoret Vitrolles
Zone n° 3 CARPENTRAS Isle-sur-la-Sorgue Le Thor Mazan Monteux Orange Pernes-les-Fontaines	Zone n° 6 SORGUES Bédarrides Le Pontet Orange Vedène	Zone n° 9 ARLES St-Martin-de-Crau St-Rémy-de-Provence Tarascon	Zone n° 12 MARIGNANE Berre Bouc-Bel-Air Cabriès Chateauneuf-les-Martigues Gignac Les Pennes-Mirabeau Marseille (15e) Marseille (16e) Rognac Sausset Septèmes les Vallons St-Victoret Velaux Vitrolles

VAUCLUSE ET BOUCHES-DU-RHÔNE		VAUCLUSE ET BOUCHES-DU-RHÔNE	
Zone n° 13 AIX Nord Cadenet La Tour d'Aigues Lambesc Le Puy Sainte Réparate Pertuis Peyrolles Rognes	Zone n° 15 GARDANNE Aix-en-Provence Bouc-Bel-Air Fuveau Gréasque Les Pennes Mirabeau Marseille (15e) Rousset Septèmes les Vallons Simiane Trets	Zone n° 17 CASSIS Aubagne La Ciotat Marseille (8e) Marseille (9e)	Zone n° 19 MARSEILLE Centre Allauch + Plan de Cuques Marseille (1e) Marseille (3e) Marseille (4e) Marseille (5e) Marseille (6e) Marseille (7e) Marseille (8e) Marseille (12e) Marseille (13e)
Zone n° 14 AIX Sud Bouc-Bel-Air Cabriès Gardanne Les Pennes-Mirabeau Luyne Marseille (15e) Septèmes les Vallons Simiane	Zone n° 16 AUBAGNE Auriol Cassis Gemenos La Ciotat Marseille (10e) Marseille (11e) Marseille (12e) Marseille (9e) Roquevaire	Zone n° 18 MARSEILLE Nord Marseille (2e) Marseille (14e) Marseille (15e) Marseille (16e) Les Pennes-Mirabeau Septèmes les Vallons	

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE		ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	
Zone n° 20 FORCALQUIER Banon Oraison	Zone n° 22 SISTERON Castel-Bevons Château-Arnoux La Motte du Caire Laragne-Monteglin (05)	Zone n° 24 DIGNE Seyne-les-Alpes	Zone n° 26 ST-ANDRE-LES-ALPES Annot
Zone n° 21 MANOSQUE Forcalquier Oraison Riez	Zone n° 23 BARCELONNETTE	Zone n° 25 CASTELLANE St-André-les-Alpes	

HAUTES ALPES		HAUTES ALPES	
Zone n° 27 BRIANCON L'Argentière-la-Bessée	Zone n° 28 EMBRUN Gap Guillestre La Bâtie Neuve Tallard	Zone n° 29 GAP Embrun La Bâtie Neuve Serres St-Bonnet-en-Champsaur Tallard Veynes	Zone n° 30 VEYNES Gap La Bâtie Neuve Laragne-Monteglin Serres Tallard

**FICHE D'ÉVALUATION DES AGENTS NON TITULAIRES
EXERCANT DES FONCTIONS ADMINISTRATIVES, MEDICO-SOCIALES OU DE
LABORATOIRE EN 2019-2020**

<input type="checkbox"/> M . <input type="checkbox"/> Mme		NOM :		PRENOM :	
ETABLISSEMENT D'EXERCICE :			SERVICE :		
CONTRAT DU		AU			
CADRE RESERVE AU CHEF D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE					
Eléments d'évaluation :					
	Excellent	Bien	A améliorer		
Facilité d'apprentissage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Qualité du travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Rapidité d'exécution	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Autonomie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Positionnement hiérarchique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Sens des responsabilités	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Ponctualité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Esprit d'initiative	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Esprit d'équipe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Facilité d'adaptation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Utilisation des logiciels spécifiques :					
<u>Intendance EPLE</u>		<u>Secrétariat EPLE</u>		<u>Services académiques</u>	
GFC/GFE	<input type="checkbox"/>	SIECLE	<input type="checkbox"/>	EPP	<input type="checkbox"/>
PRESTO	<input type="checkbox"/>	BASES ELEVES	<input type="checkbox"/>	AGORA	<input type="checkbox"/>
GTI	<input type="checkbox"/>	STS	<input type="checkbox"/>	AGAPE	<input type="checkbox"/>
CCS	<input type="checkbox"/>	PRONOTE	<input type="checkbox"/>	CHORUS	<input type="checkbox"/>
Autre					
Nature précise des travaux réalisés et profil des fonctions:					
Appréciation générale :					
<input type="checkbox"/> AVIS FAVORABLE A UN RENOUELEMENT		<input type="checkbox"/> AVIS DEFAVORABLE A UN RENOUELEMENT			
		(rapport circonstancié ci-joint)			
Fait à		le			
		Signature			
PRISE DE CONNAISSANCE DE L'INTERESSE (E)					
Vu et pris connaissance :			OBSERVATIONS :		
Date :			Signature		

Original : à transmettre au Rectorat – DIEPAT-, dès la fin du contrat, et en tout cas pour le 26 juin 2020.

Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

SVS/20-857-210 du 15/06/2020

DIPLOME UNIVERSITAIRE "ADOLESCENTS DIFFICILES"

Destinataires : Chefs d'établissement, Enseignants, CPE, Infirmières, Assistantes Sociales, Médecins scolaires

Dossier suivi par : M. RUSTERHOLTZ - Tel : 04 42 91 71 64 - Courriel : ce.svs@ac-aix-marseille.fr / DAFIP

Aix-Marseille Université, dispense le diplôme universitaire « Adolescents difficiles » à tous les professionnels intervenant auprès des adolescents pour enrichir leurs pratiques et leur permettre d'assurer les missions qui se présentent à eux : repérer et évaluer des situations difficiles, créer des dispositifs d'action en réseau.

Les coûts de formation s'élèvent à 1269 euros. L'académie d'Aix-Marseille inscrit la préparation de ce diplôme dans son plan académique de formation. La mobilisation du compte personnel à la formation pourra permettre la prise en charge du coût de la formation à hauteur de 750 euros pour 1 candidat de l'académie et de 16 déplacements académiques. La prise en charge est conditionnée à l'assiduité à la formation.

L'enseignement universitaire est constitué d'une alternance de cours théoriques et d'enseignement pratique entre octobre 2020 et juin 2021. La durée de la formation est de 130 heures réparties en 9 sessions de 2 jours par mois (jeudi et vendredi).

La formation est inscrite au plan académique de formation sans faire l'objet d'une inscription individuelle. La DAFIP convoquera les personnels retenus sur toute la durée de la formation (d'octobre 2020 à juin 2021).

Les candidats s'engagent à remplir des missions de formation si nécessaire à l'issue de la validation de leur diplôme.

Candidatures et inscriptions :

Pour faire acte de candidature, vous devez adresser **avant le 4 septembre 2020** un curriculum vitae et une lettre de motivation visés par votre supérieur hiérarchique, par mail, à ce.svs@ac-aix-marseille.fr

Une commission de sélection se tiendra en septembre pour désigner la personne retenue.

Le candidat retenu devra s'inscrire individuellement à l'université auprès de laquelle les frais de formation restant à sa charge devront être directement acquittés.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Gérard MARIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille